



Faut-il de la morale à l'école ?

Les gens se comportent de façon morale quand ils ont le sentiment que les mêmes règles sont appliquées à tous.

Le 23 avril, Vincent Peillon présentait le rapport : « Pour un enseignement laïque de la morale ». Ce dernier préconise l'établissement d'un enseignement de la morale à l'école, du primaire au lycée, au travers de cours, d'ateliers ou de séquences de vie scolaire, visant à « transmettre les valeurs de la République ».

Au premier abord, on ne voit pas bien ce que l'on pourrait reprocher à une telle mesure. Qui refuserait d'encourager la justice, le respect, la générosité ? De fait, le rétablissement de la morale à l'école a les faveurs de 91 pour cent des Français (48 pour cent se déclarent même « très favorables »). Toutefois, au fond, la question n'est pas de savoir si le but est noble – il l'est –, mais si les cours de morale constituent le meilleur moyen d'y parvenir. L'enseignant ne convainc pas toujours son auditoire. Tous ceux qui sont passés par le système français savent que ce n'est pas parce que le collègue dispense des centaines d'heures d'anglais que les collégiens français parlent anglais. Les choses en vont de même dans le domaine de la morale. Les conservateurs américains en ont fait l'amère expérience avec leurs programmes prônant l'absti-

nence sexuelle. Après des millions de dollars dépensés, des dizaines d'heures de cours, des sorties, des films, des débats, le rapport de l'Association américaine de psychologie a montré que ces programmes, qui visent à convaincre les jeunes de ne pas avoir de rapports sexuels avant le mariage, n'avaient eu aucun effet sur le comportement desdits jeunes.

Les enfants savent ce qui est bien

Alors, est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire ? Non, bien sûr que non ! Mais il convient d'abord de prendre en compte les données empiriques. Et cela commence par l'observation de la nature humaine. De nombreux travaux montrent que les humains sont naturellement moraux et que les enfants développent spontanément une conscience morale. Ils ne deviennent pas moraux par renforcement négatif et positif, à force de fessées et de compliments. Au contraire, dès le plus jeune âge, ils sont sensibles aux besoins des autres, à l'égalité et à la justice.

L'observation de la nature humaine nous apprend une autre chose : la morale humaine ne repose pas sur le

sacrifice pour le groupe, comme beaucoup l'ont pensé, mais sur l'équité. Cela signifie que les humains sont prêts à coopérer, à respecter la loi, à payer leurs impôts, mais à la condition que cela se fasse de manière équitable, et que chacun bénéficie également des avantages de la coopération. Lorsque nous avons le sentiment que les autres ne font pas leur part du travail, qu'ils jouent avec la loi, qu'ils profitent de nous, alors nous cessons de respecter les normes sociales et nous commençons nous aussi à tricher. L'important semble donc de faire en sorte que se développe le sentiment que les tricheurs sont punis.

Deux études récentes illustrent ce phénomène. Dans la première, les chercheurs ont comparé deux façons de demander aux clients d'un hôtel de réutiliser leurs serviettes d'un jour à l'autre. Dans la moitié des chambres, une carte demandait aux clients de réutiliser leurs serviettes : « Aidez-nous à sauver l'environnement pour respecter la nature. » La seconde indiquait : « Rejoignez nos autres invités impliqués dans la sauvegarde de l'environnement » ; elle précisait que 75 pour cent des clients de l'hôtel participaient déjà à ce programme. On a constaté que les clients exposés à la seconde carte étaient plus nombreux (25 pour cent de plus) à réutiliser leurs serviettes.

La seconde étude a étudié l'impact de messages accrochés aux portes d'un quartier de la classe moyenne de San Marcos, en Californie. On demandait à tous les habitants

Les actes d'irrespect sont moins dus à la défaillance morale de leurs auteurs qu'au sentiment de vivre dans un monde injuste, où la triche est légitime.

d'utiliser des ventilateurs plutôt que la climatisation, mais différentes raisons étaient données : certains habitants apprenaient qu'ils pouvaient ainsi économiser 54 dollars par mois d'électricité, d'autres qu'ils pouvaient empêcher l'émission de plus de 100 kilogrammes de gaz à effet de serre, d'autres encore qu'il s'agissait là d'une pratique socialement responsable, et un dernier groupe était informé que 77 pour cent de leurs voisins utilisaient un ventilateur plutôt que la climatisation, cette décision reflétant donc « le choix de votre communauté ».

Le relevé des compteurs a ensuite montré que les trois premières conditions n'avaient pas eu (ou très peu) d'impact sur le comportement des habitants. La dernière, en revanche, conduisait à une réduction de dix pour cent de la consommation d'électricité. Bref, d'accord pour aider l'environnement, mais seulement si tout le monde le fait ! Ces résultats, ainsi que la théorie psychologique qui les sous-tend, suggèrent que les actes d'incivilité, de violence, d'irrespect sont moins dus à la défaillance morale de leurs auteurs qu'au sentiment de vivre dans un monde injuste, où la triche est légitime.

Il n'y a pas d'un côté de « bons enfants » et de l'autre des « sauvages », pour reprendre le mot de l'ancien ministre de l'Éducation, Jean-Pierre Chevènement. Il y a plus probablement d'un côté des individus qui bénéficient des institutions (des « *insiders* ») et qui ont le sentiment qu'elles sont justes, et de l'autre des individus qui n'en bénéficient pas ou peu (des « *outsiders* »), et qui ont le sentiment que la société ne les traite pas équitablement.

Plus généralement, la France souffre sans doute de ce qu'elle est une « société de défiance » comme l'ont qualifiée les économistes Pierre Cahuc et Yann Algan. La façon très corporatiste, réglementée et souvent dans la confrontation,



dont fonctionne la société française, fait que les Français ont, plus que les autres Européens, le sentiment que la société ne les respecte pas, qu'ils paient plus d'impôts que les autres, que les autres ne travaillent pas autant qu'eux ou qu'il existe des privilégiés qui contournent la loi.

Pour plus de confiance

Le but de l'enseignement moral ne devrait donc pas être de rendre les enfants moraux – ils le sont déjà ! – mais de promouvoir une société fondée sur la confiance et la justice, où chacun a le sentiment que les autres font leur devoir et que les bénéfices sont répartis également. À cet égard, une étude récente de ces mêmes économistes suggère une piste intéressante. Les auteurs ont comparé l'effet de l'enseignement dit « vertical », où l'enseignant fait cours du haut de l'estrade et garde une distance importante avec les élèves, et l'effet de l'enseignement « horizontal », où la distance entre l'enseignant et les élèves est moindre et la part de travail en groupes plus importante. L'étude montre que plus l'enseignement est horizontal, plus les enfants font confiance aux autres élèves, aux membres de leur société, ainsi qu'aux différentes institutions.

Vincent Peillon a donc raison. Comme il le souligne dans un entretien au *Monde* : « Nous sommes dans une société de la liberté qui doit réfléchir à ses modèles, où l'équilibre entre les droits et les devoirs est rompu, le

lien entre l'individu et le commun défait. » La société française souffre de ce que les individus ne croient plus (ou croient moins) qu'il est possible de travailler ensemble pour le bien commun. Mais la solution n'est sûrement pas dans la domestication des « sauvages » qui n'existent que dans les esprits et ne sont que le reflet du manque de confiance généralisé, tout comme le sont les « évadés fiscaux » ou les « fonctionnaires paresseux ». Nous sommes tous les sauvages de quelqu'un dans une société où chacun soupçonne l'autre de tricher.



Nicolas Baumard est psychologue et anthropologue à l'Université de Pennsylvanie, États-Unis.

Bibliographie

N. Baumard, *Comment nous sommes devenus moraux, Une histoire naturelle du bien et du mal*, Odile Jacob, 2010.

N. Goldstein et al., *A room with a viewpoint: Using social norms to motivate environmental conservation in hotels*, in *J. of Consumer Res.*, vol. 35(3), pp. 472-482, 2008.

Y. Algan et P. Cahuc, *La société de défiance, Comment le modèle social français s'autodétruit*, Éditions Rue d'Ulm, 2007.